

Bibliographie

DOGANIS (Carine). – *Pour un droit public de l'arbitrage*, Mare & Martin, collection Droit Public, Paris, 2022 (342 pages).

Pour un droit public de l'arbitrage guide le lecteur dans une réflexion sur le renouvellement du droit de l'arbitrage à l'aune des principes fondamentaux du droit public. L'ouvrage est issu de la thèse de doctorat de Carine Doganis, intitulée *Arbitrage et droit public : vers un droit public de l'arbitrage*, préparée au sein de l'École doctorale de droit de la Sorbonne sous la direction des Professeurs Thomas Clay et Sophie Nicinski, et soutenue le 12 avril 2022.

Par son style clair et incisif et une approche de décloisonnement, l'ouvrage intéressera non seulement les juristes mais aussi les décideurs politiques et du monde des affaires, de même que le législateur et tout citoyen attentif à la chose publique. Il faut souligner à cet égard l'intérêt pratique que présente le tableau synoptique annexé à l'ouvrage, qui permet à chaque lecteur, quelles que soient ses aspirations, de prendre rapidement connaissance des principales propositions de la thèse. L'idée est particulièrement intéressante en termes de valorisation de la recherche juridique. En cela, l'ouvrage reflète la personnalité généreuse et le riche cheminement de son auteur : ayant étudié l'histoire et la finance, tout en choisissant de se spécialiser en droit et en sciences politiques (1), Carine Doganis a travaillé dans l'audit des comptes publics et auprès des collectivités territoriales avant d'exercer à l'international en organisations intergouvernementales qu'elle conseille aujourd'hui comme avocate. Son approche de l'arbitrage s'imprègne de ce vaste parcours professionnel et se nourrit d'une expérience de la chose publique « *de l'intérieur* », qu'il s'agisse du fonctionnement des institutions publiques ou de leur financement.

Le raisonnement suit une démarche prospective assumée, souvent audacieuse. Il s'agit de proposer des voies d'amélioration du droit français de l'arbitrage et du contentieux public de l'arbitrage en vue de mieux satisfaire les intérêts publics en jeu. A cet égard, l'on relèvera que l'auteur préfère une approche des intérêts publics au pluriel plutôt que de l'intérêt général au singulier : « *Nous nous prononçons résolument en faveur de la forme plurielle des intérêts publics qui*

(1) Carine Doganis a soutenu le 20 septembre 2004 à l'Institut d'Études Politiques de Paris une première thèse de doctorat intitulée *Démocratie et transparence. Les sycophantes et la délation dans la cité d'Athènes à l'époque classique*, publiée sous le titre *Aux origines de la corruption. Démocratie et délation en Grèce ancienne*, préf. Claude Maussé, PUF, collection Fondements de la Politique, 2007, 230 p., traduite en grec aux éditions Polytronon, Athènes, 2009, 248 p.